



Communes forestières

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rhône-Alpes

RENCONTRE DES ACTEURS DE LA FILIERE FORET-BOIS DANS LE MASSIF ALPIN

TERRITOIRES ALPINS : Quelles orientations pour la future politique forestière alpine 2014-2020 ?

Une rencontre organisée par les Communes forestières PACA et Rhône-Alpes,
dans le cadre de l'animation du Réseau alpin de la forêt de montagne



DOSSIER DE PRESSE

Le 29/11/2012, à Grenoble (38)

Contact presse :

Isabelle DESMARTIN / 04 42 65 78 14

isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Communes forestières PACA

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
COMMUNIQUE DE PRESSE	3
PROGRAMME	5
CARTE : PROJETS FORET/FILIERE BOIS FINANCES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ALPINE	7
RETOUR D'EXPERIENCE/BILAN INTERMEDIAIRE DES PROJETS FINANCES 2007-2012.....	8

ANNEXES

LE RESEAU DES COMMUNES FORESTIERES EN RHONE-ALPES

LE RESEAU DES COMMUNES FORESTIERES EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

L'APPEL A PROJETS FORET FILIERE BOIS 2007-2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

TERRITOIRES ALPINS : QUELLES ORIENTATIONS POUR LA FUTURE POLITIQUE FORESTIERE ALPINE 2014-2020 ?

Une rencontre réunira les acteurs de la filière forêt-bois alpine le 29 novembre 2012 à Grenoble, sous l'égide de la DATAR, afin de construire de manière concertée les orientations de la politique forestière alpine pour la période 2014-2020.

La filière forêt-bois est un enjeu fort en zone de montagne, en termes de développement des territoires, d'emplois, de valorisation des bois. Dans les Alpes, elle fait l'objet d'une politique dédiée portée par le Comité de Massif des Alpes - DATAR, au travers du Schéma Interrégional d'Aménagement et de développement du Massif des Alpes.

Le Comité de Massif impulse et suit la stratégie forestière destinée à conforter et développer la filière forêt-bois sur l'ensemble du massif des Alpes. Il a créé en son sein un groupe de travail spécifique « forêt » pour suivre la mise en œuvre de la stratégie alpine 2007-2013 en matière de forêt/filière bois portant sur trois axes : **construction en bois local, bois énergie, débardage par câble.**

Le travail d'accompagnement des porteurs de projets forêt-bois a déjà permis la **programmation de 91 projets pour l'obtention de financements alpins** (co-financements associant principalement les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, l'Etat, l'Europe), soit **près de 16 millions d'euros d'opérations soutenues.**

En cette fin 2012, tous les acteurs concernés sont invités à participer à **l'élaboration des orientations de la stratégie forestière alpine sur la période 2014-2020.**

Ainsi les Communes forestières, animatrices du groupe forêt dans le cadre du Réseau alpin de la forêt de montagne, organisent **une rencontre destinée à l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois intervenant sur le massif alpin :**

**le jeudi 29 novembre 2012, de 10h à 17h
à Grenoble (38)
Centre des Congrès, 5 place Robert Schuman**

Journalistes, vous êtes conviés à participer au point presse à 15h30

Cette rencontre s'organisera autour de l'analyse du **retour d'expériences réalisé auprès des 61 maîtres d'ouvrages financés depuis 2007**, ainsi que sur la contribution des territoires de projets forestiers, du Comité de massif des Alpes ainsi des institutionnels et professionnels de la filière forêt-bois.

Sous forme d'ateliers, les débats permettront de recueillir les attentes de tous les acteurs présents afin de construire, de façon concertée, les futures orientations de la politique forestière du Massif Alpin.

Cette journée sera donc l'occasion de conclure les travaux participatifs menés au cours de cette année 2012, et de faire émerger les grandes lignes de la prochaine stratégie forestière alpine 2014-2020.

Dans le cadre du comité de Massif, l'Etat au travers de la DATAR, des DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, et des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes ont confié aux Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes l'animation du Réseau Alpin de la Forêt de Montagne, avec pour mission l'accompagnement et le suivi de la stratégie forestière alpine.

Voir le site www.alpesboisforet.eu

Contacts :

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13120 GARDANNE

DATAR – Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection des Alpes

5 rue de Narvik, 38000 GRENOBLE

Contact presse : Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / Fax 04 42 51 03 88 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Sur place le 29/11 uniquement : Jérôme BONNET / Mobile 06 73 90 26 49



RhôneAlpes

Jeudi 29 novembre 2012 - Grenoble

La forêt filière bois dans les Alpes en 2014/2020

Journée de débats et d'échanges

Objectif : construction concertée de la future stratégie forêt bois pour le Massif Alpin, capitalisation des propositions pour les programmes 2014-2020.

Programme de la journée:

MATINEE :

10 h00 : Accueil des participants

10h15 : Construire la **prochaine politique** du Massif des Alpes :
Présentation des enjeux et échéances – DATAR Alpes

10h30 : retours sur les **résultats** intermédiaires de la stratégie forêt filière bois 2007/ 2013 : Analyse qualitative et quantitative des projets financés depuis 2007 -

11h00 : **Témoignages** de maîtres d'ouvrages - retour d'expérience sur les thématiques :

- Bois énergie
- Bois construction
- Câble

12h00 : Quels retours de **l'enquête interactive** ? Présentation d'éléments pour entamer les échanges et le débat



12h30 : Buffet

APRES-MIDI :

14h00 : Echanges /débats : la place de la forêt et la filière bois alpine dans les grandes priorités qui cadrent les futures générations de programmes.

Atelier 1 : (30 minutes)

Usage durable des ressources,
Changements climatiques Gestion des risques

Atelier 2 : (30 minutes)

Compétitivité des PME,
Emploi et mobilité du travail,
Economie à faible teneur en carbone

Atelier 3 : (30 minutes)

Education/formation,
Recherche/innovation,
Inclusion sociale

15h30 : Forum pour vos projets alpins :

Discuter entre maitres d'ouvrages de projets réalisés ou futurs,
Prendre des idées, des contacts sur 3 stands thématiques,
Rencontrer les financeurs...

16h30 : Conclusion des ateliers

17h00 : Clôture de la journée

Inscription : jeudi 29 novembre 2012 à Grenoble

La forêt filière bois dans les Alpes en 2014/2020 - Journée de débats et d'échanges

NOM, PRENOM :

FONCTION, STRUCTURE :

TEL :

MAIL :

A retourner avant le 15 novembre à :

Le Réseau alpin de la forêt de montagne est animé par les Communes forestières

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René

CD7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. 04 42 65 43 93 - Fax 04 42 51 03 88

www.alpesboisforet.eu

alpes@cofor.eu

Communes forestières Rhône-Alpes

Maison des Parcs et de la Montagne

256 rue de la République, 73000 Chambéry

Tél. 04 79 60 49 05 - Fax 09 72 27 14 22

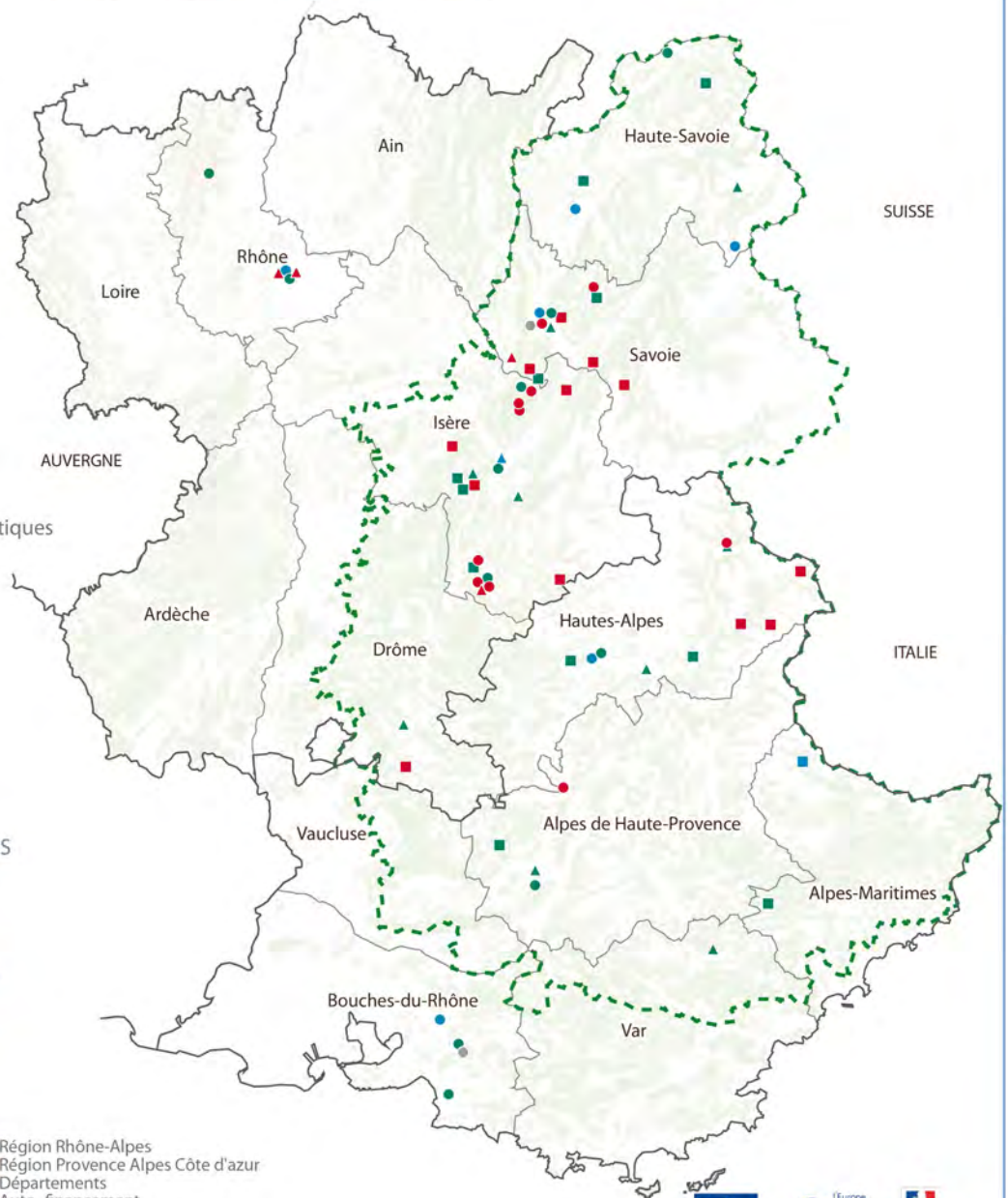
Réseau Alpin de la Forêt de Montagne

STRATEGIE ALPINE

Projets forêt/filière bois financés dans le cadre de la politique alpine



91 projets financés
 44 % des projets sont sur la thématique du bois énergie
 88 % des projets portés par des maîtres d'ouvrage publics



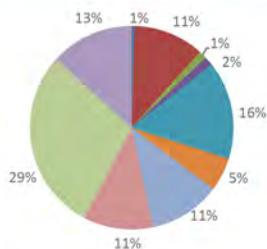
THÈME DU PROJET

- Câble
- Bois construction
- Bois énergie
- Projet sur plusieurs thématiques

TYPE DE PROJET

- Investissement
- Etude
- Animation

MASSES FINANCIÈRES INVESTIES

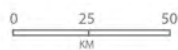


- Etat Massif Alpin ADM
- Région Rhône-Alpes
- Etat Massif Alpin FNADT CIMA
- Région Provence Alpes Côte d'azur
- Etat Massif Alpin BOP 149
- Départements
- Etat Massif Alpin ADEME
- Auto-financement
- FEDER-Massif
- Autres financements



Le réseau Alpin de la forêt de montagne est cofinancé par l'Union Européenne

- Limites du Massif Alpin
- Limites régionales
- Limites départementales



Rhône-Alpes

RETOUR D'EXPERIENCE/BILAN INTERMEDIAIRE DES PROJETS FINANCES 2007-2012

Afin de répondre aux enjeux forestiers inscrits dans le Schéma Interrégional d'aménagement et de développement du Massif des Alpes, le comité de massif a impulsé une stratégie forestière alpine reposant sur des objectifs chiffrés et sur **trois axes de travail** :

- Bois construction
- Bois énergie
- Débardage par câble

Deux outils financiers ont été mis en place pour permettre l'application de cette stratégie forestière alpine :

- La Convention Interrégionale pour le Massif Alpin (CIMA)
- Le Programme Opérationnel Interrégional pour le massif des Alpes (POIA)

Pour les projets candidats, trois critères sont déterminants pour répondre à l'appel à projet :

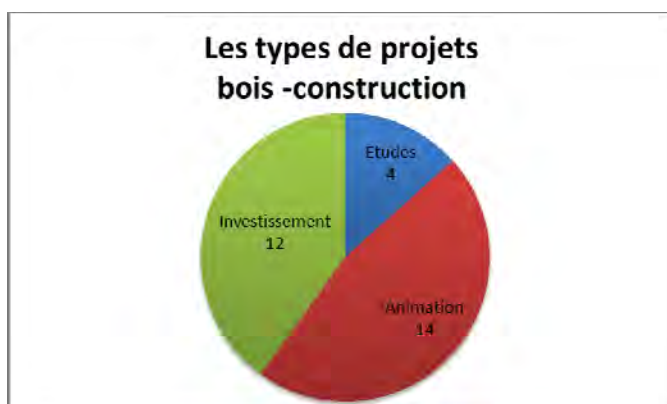
Caractère innovant du projet
Dimension alpine
Approche territoriale

Les Communes forestières Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, chevilles ouvrières du groupe forêt du Comité de Massif, sont chargées d'animer le Réseau alpin de la forêt de montagne. L'objectif de ce Réseau alpin est de mettre en œuvre la stratégie forestière alpine. Dans ce cadre, les Communes forestières ont pour rôle de suivre et d'accompagner les porteurs de projets souhaitant bénéficier de ces financements alpins, via une ingénierie technique et financière.

De 2007 au 11 mai 2012, **91 projets pour 61 Maîtres d'ouvrage différents ont été financés.**

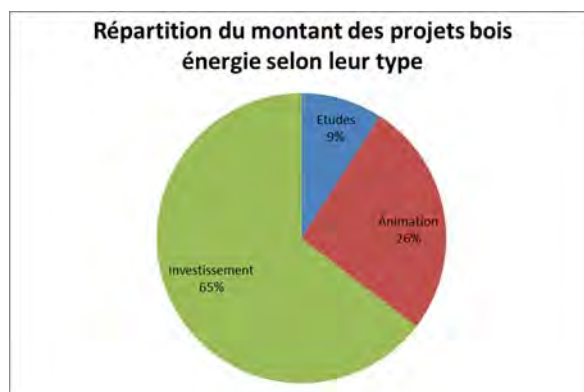
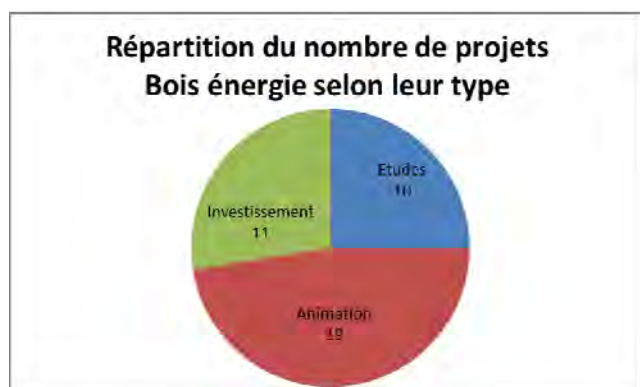
Bois Construction

30 projets sous le thème bois construction portés par 23 maîtres d'ouvrage différents.



Bois Energie

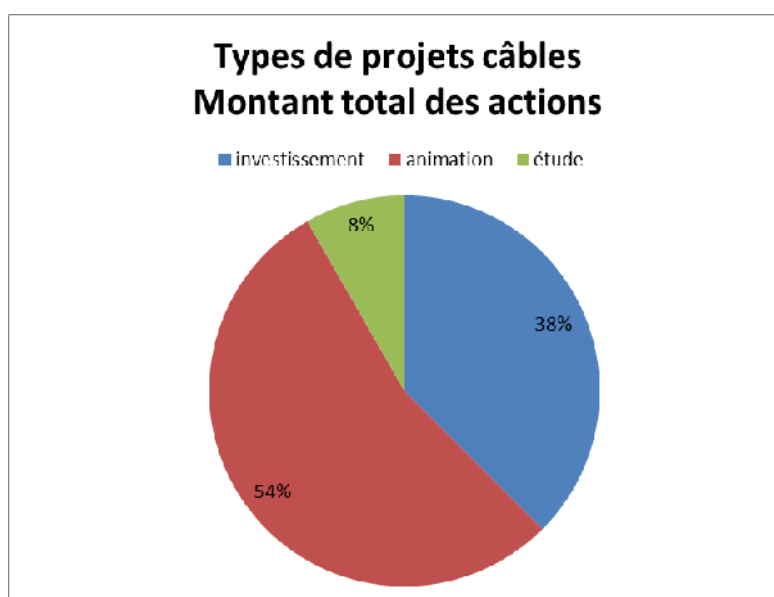
40 projets portés par 32 maîtres d'ouvrage différents.



Débardage par câble

9 projets (dont 8 par des maîtres d'ouvrage publics), répartis de la manière suivante:

- 7 actions d'animation
- 1 projet d'investissement pour l'acquisition d'un câble mât
- 1 étude



Perspectives

Le retour d'expérience conduit courant 2012 auprès des maîtres d'ouvrages alpins fait ressortir plusieurs perspectives pour la prochaine stratégie forestière CIMA 2014-2020. Les pistes évoquées concernent notamment :

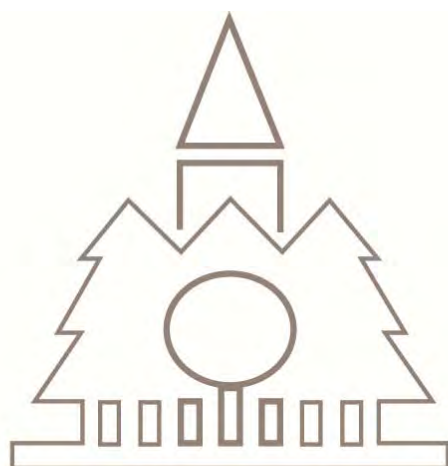
- L'aide aux petites et moyennes entreprises
- La communication sur l'appel à projets et sur les projets réalisés (exemple : information auprès des citoyens lors d'une coupe à câble)

- L'adaptation aux approches et aux pratiques liées à la forêt (exemple : notion de multifonctionnalité)
- L'amélioration des démarches de construction des dossiers

Ces réflexions seront alimentées par la contribution interactive qui a été menée auprès des membres du Comité de massif, les territoires de projets et les acteurs institutionnels. Cette contribution, envoyée via Internet, est basé sur les **11 objectifs fixés par l'Europe** :

1. *Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation*
2. *Améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication*
3. *Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises*
4. *Soutenir la mutation vers une économie à faible teneur en carbone dans tous les secteurs*
5. *Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques*
6. *Protéger l'environnement et promouvoir un usage durable des ressources*
7. *Promouvoir le transport durable et supprimer les goulets d'étranglement dans le réseau principal d'infrastructures*
8. *Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité du travail*
9. *Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté*
10. *Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie*
11. *Renforcer la capacité institutionnelle et une administration publique efficace*

Sur la base du retour d'expérience ainsi que de la contribution interactive, ces échanges auront pour objet de faire entrer les enjeux liés à la filière forêt/bois au sein des objectifs thématiques définis par la Commission Européenne.



Communes forestières
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Rhône-Alpes

Le Réseau alpin de la forêt de montagne est animé par les Communes forestières

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René

CD7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. 04 42 65 43 93 - Fax 04 42 51 03 88

www.alpesboisforet.eu

alpes@cofor.eu

Communes forestières Rhône-Alpes

Maison des Parcs et de la Montagne

256 rue de la République, 73000 Chambéry

Tél. 04 79 60 49 05 - Fax 09 72 27 14 22

Convention Interrégionale du Massif des Alpes Programme Opérationnel Interrégional des Alpes

Appel à projets FORÊT FILIERE BOIS 2007-2013



Circuit court

Bois énergie

Bois construction

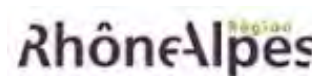
Débardage par câble

Innovation

Territoires & Alpes

La forêt dans les programmes du massif alpin

Les partenaires



s'associent de 2007 à 2013 pour la création et la mise en oeuvre de programmes de développement du massif alpin :

La **CIMA** Convention Interrégionale du Massif des Alpes

Le **POIA** Programme Opérationnel Interrégional des Alpes



Ces programmes intègrent les enjeux de la **filière forêt bois**. Ils définissent ainsi une véritable stratégie forestière pour les Alpes.

Le **Comité de Massif des Alpes**, qui regroupe l'ensemble de ces partenaires, en est l'instance de décision et de suivi.

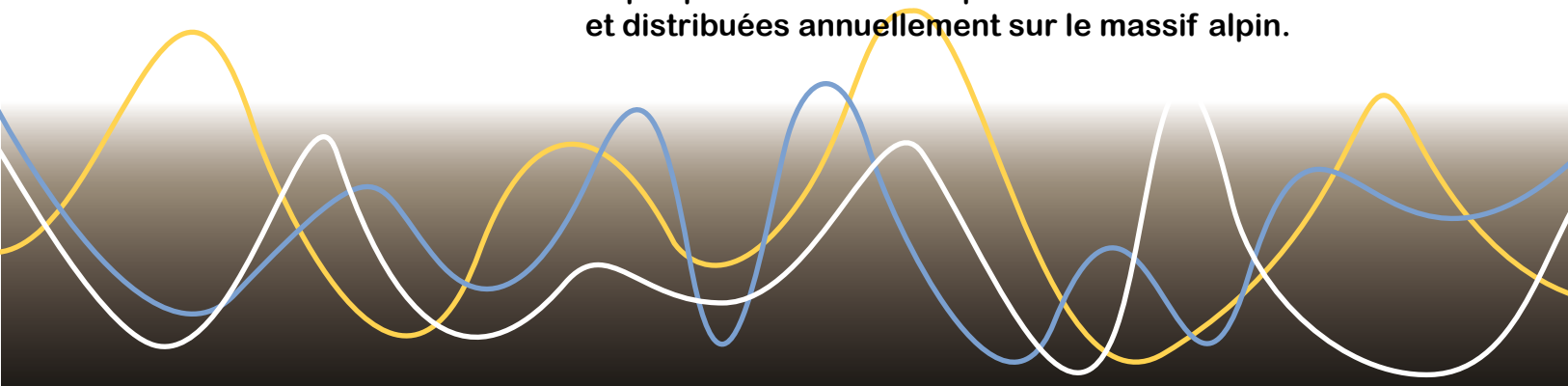
Les objectifs à l'horizon 2013

240 000 m³ de bois mobilisés sur 5 ans.

900 emplois directs créés par an en lien avec le bois.

12 000 TEP par an substitués par de la plaquette forestière.

60 000 m³ de plaquettes forestières produites et distribuées annuellement sur le massif alpin.

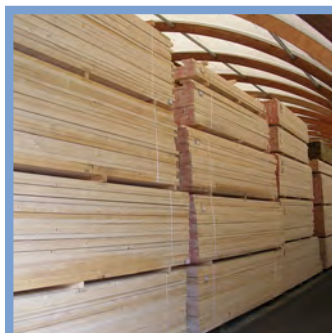


Quels projets sont financés ?

3 thèmes



Câble



Bois construction



Bois énergie

Nature des projets

- Animation
- Etude
- Communication
- Formation
- Investissement à titre expérimental

Les critères

- Approche territoriale
- Dimension alpine
- Caractère innovant



Les bénéficiaires

Collectivités, EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), entreprises privées, associations, coopératives...

Procédure de financement

Répartition des financements*

pour la période 2007 / 2013

Programme financier	CIMA (Soutien à la filière forestière)			POIA (Développer territorialement le Bois Energie en montagne)	TOTAL
	Financier /Action	Etat (crédits FNADT, Ministère et ADEME)	Région PACA	Région RA	
Débardage par câble	1,70	0,50			
Bois de construction	1	0,80			
Bois Energie	2,95	1,20			3,60
TOTAL	5,65	2,50	3,51	3,60	15,26

*en millions d'euros.

Répondre à l'appel à projets

Dans le cadre de cet appel à projets, le Comité de Massif a instauré un groupe de travail «Forêt Filière Bois». Celui-ci donne un avis consultatif sur les projets avant leur entrée en programmation.

Cette procédure permet :

- de valider la cohérence du projet avec les objectifs de la CIMA et du POIA
- aux porteurs de projets, d'améliorer, le cas échéant, leur projet avant le dépôt auprès des financeurs.

3 sessions de programmation en moyenne sont organisées par année.



4 à 6 MOIS

- Dépôt du projet finalisé (Préfectures / Régions / ADEME)
- Comité de pré-programmation
- Amélioration du projet
- Comité de programmation
- Suivi du dossier par le porteur de projet (auprès des financeurs)

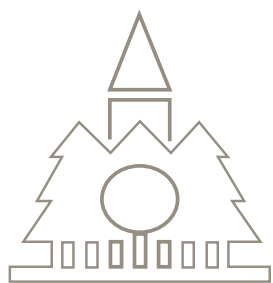
(La durée est donnée à titre indicatif)

A qui s'adresser ?

Le Comité de Massif des Alpes a confié l'animation de cet appel à projets aux Communes forestières.

Elles interviennent sur l'ensemble des Alpes dans le cadre du « Réseau Alpin de la forêt de Montagne » pour :

- accompagner les porteurs de projets dans le processus d'appel à projets ;
- suivre la mise en oeuvre des actions.



Communes forestières

Communes forestières
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René
Valabre - CD7
13120 Gardanne

Tél. 04 42 65 43 93

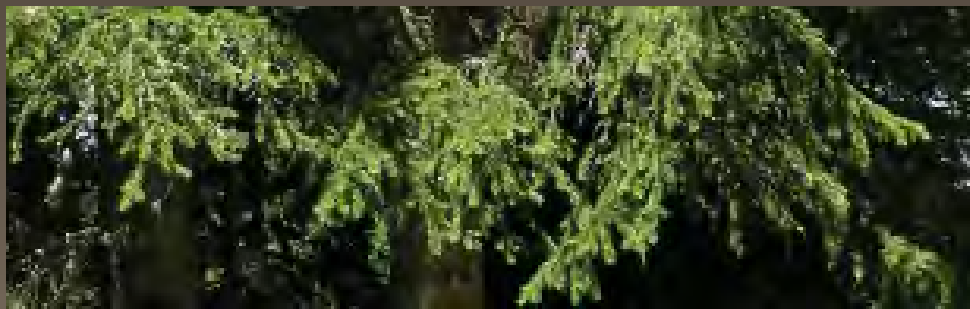
Nous contacter

Communes forestières
Rhône-Alpes

Maison des Parcs et de la Montagne
256, Rue de la République
73000 Chambéry

Tél. 04 79 60 49 05

alpes@cofor.eu



Crédits photographiques : Jérôme Bonnet / Communes forestières, M. Campero, Damien Carminati / EGA, Laurence Davin (2), David Devynck et Jessica Masson / Communes forestières.

Réalisation : Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.
Octobre 2010.

Avec le soutien de

